**7 AVENUE STEPHANE MALLARME**
**75017 PARIS**
**SIRET 59200583900010**

**PROGRAMME FORMATION**

**Date : Mercredi 25 novembre 2026**
**Formatrice :**
**Hidemi Morimasa**
Formatrice, consultante, PDG de la S.A. Tourbillon, créatrice de protocoles, directrice d'un centre de formation à Tokyo, Auteure.

**Titre : Automassage japonais du visage**
**Durée : ½ journée • 4 heures**
**Type de formation : Présentiel collectif**

**Descriptif du protocole**
Cette pratique a pour objectif de maintenir le plus longtemps possible les effets du lifting du visage ou du massage anti-âge qui aura été effectué en institut. En effet, en utilisant l'automassage du visage une fois chez elles, vos clientes, prolongeront les bénéfices de vos massages. Ce protocole permet de travailler sur la circulation lymphatique et les muscles d'expression, tout en tenant compte de l'anatomie.

**Objectifs pédagogiques**

- Connaitre l'historique de la technique
- Connaitre les indications et les contre-indications
- Maitriser le protocole de l'automassage japonais du visage
- Développer ses compétences dans le domaine du bien-être

**Public et pré-requis**
Aucun prérequis n'est nécessaire. Cette formation est accessible aux professionnels de l'esthétique, de la beauté et du bien-être, aux professionnels de santé, ainsi qu'aux personnes en réorientation professionnelle.

**Déroulement pédagogique**

13h00 - Accueil des stagiaires.
Théorie
Démonstration pour les rides du front et le contour des yeux.
Pratique des stagiaires avec accompagnement de la formatrice.
Démonstration pour le sillon nasogénien et la ligne de « Bouledogue »
Pratique des stagiaires avec accompagnement de la formatrice.
Démonstration pour le contour des lèvres et l'ovale du visage.
Pratique des stagiaires avec accompagnement de la formatrice.
Validation du protocole par une pratique complète.
Questions-réponses.
Evaluation individuelle des acquis, débriefing général.
Remise des attestations
17h00 - Fin de la formation.

**Modalités techniques et pédagogiques**
La formation est théorique et pratique.
Alternance de démonstrations et d'ateliers pratiques guidés par le formateur.
Du matériel professionnel est mis à disposition lors de la formation
Remise d'un support de formation.
Pratique en binôme et mise en situation pratique individuelle.

**Suivi et moyens d'évaluation**

Une grille d'évaluation individuelle permet d'évaluer chaque stagiaire en préalable de l'entrée et en fin de formation.
Des ateliers pratiques tout au long de l'apprentissage ainsi qu'une mise en situation pratique individuelle en fin de formation permettent par ailleurs de valider l'acquisition des compétences techniques et pratiques du stagiaire.
Une attestation de formation est remise à chaque stagiaire en fin de formation.

**Indicateurs de résultats**
En raison de sa nouveauté, il n'existe pas encore de taux de satisfaction.

**Tarif**
Le prix de la formation est de 210 €

Le tarif indiqué comprend :
-La formation de 4 heures
-La délivrance d'une attestation de formation en fin de formation
-La remise d'un support papier.

Un petit déjeuner vous est offert.

**Inscription / Financement**
Cette formation peut faire l'objet d'une prise en charge intégrale ou partielle auprès des organismes collecteurs auxquels vous cotisez annuellement : FAFCEA, AGEFICE, OPCO EP, FAFIH, FIF PL...

**Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 53507 75.**
**Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.**

Pour faciliter le financement de votre formation, un paiement en 2, 3 ou 4 fois (sans frais) est possible sur simple demande. Contactez Alexandra au 01 43 80 71 21 pour plus d'informations.

Pour recevoir un bulletin d'inscription, contactez Alexandra par email : alexandra@nouvelles-esthetiques.com

Pour régler votre formation :
- Paiement en ligne par carte bancaire – 100 % sécurisé.
- Paiement par chèque, accompagné du bulletin d'inscription dûment complété.
- Paiement en espèces sur place.

**Modalités et délais d'accès**

Le stagiaire est considéré inscrit après validation de l'entretien avec la responsable de formations.
L'inscription à la formation peut être effectuée à tout moment, selon les places restant disponibles*.
*NB : Effectif minimum : 4 stagiaires - Effectif maximum : 12 stagiaires

**Lieu & Accès**
Siège Social
Les Nouvelles Esthétiques Spa
7 avenue Stéphane Mallarmé
75017 Paris

Sortie périphérique : Porte Champerret
Métro 3 : Porte Champerret
RER C : Gare de Pereire Levallois
BUS : 84, 92, 93, 164, 165, PC

Besoin d'un hôtel ? Nous sommes partenaires de l'hôtel Héliopolis de la Porte Champerret. Pour réserver en ligne, cliquez ici https://champerret-heliopolis-paris-hotel.com/fr/ ou contactez Thierry au 01 47 64 92 56 (n'hésitez pas à préciser que vous venez de notre part).

Besoin d'un resto ? Notre restaurant partenaire : La Chope Champerret, 143 Av. de Villiers, 75017 Paris. Demandez Yannick au 01 43 80 80 64 (n'hésitez pas à préciser que vous venez de notre part).

**Accessibilité aux personnes handicapées**

Dans le cadre de nos formations, nous pouvons accueillir des personnes présentant un handicap. Suivant la forme et la nature de ce dernier, nous sommes en mesure de vous proposer des adaptations.

Afin de répondre au mieux à votre demande nous vous invitons à nous contacter directement par email à l'adresse suivante alexandra@nouvelles-esthetiques.com ou par téléphone au 01 43 80 71 21.
Si vous avez besoin d'une compensation ou adaptation pour le contenu, les supports, le «lieu», le matériel utilisé, les horaires, le rythme, nous sommes à votre écoute.

**Horaires**
**Ouverture de la salle de formation : 12 h 50**
Début de la formation : 13 h 00
Fin de la formation : 17 h 00

**Contact**
Pour tout renseignement sur la formation, aide à la constitution de votre dossier de prise en charge ou validation de votre inscription, contactez Alexandra au 01 43 80 71 21 - par email : alexandra@nouvelles-esthetiques.com

**Réclamation**
Pour toute réclamation, contactez Alexandra au 01 43 80 71 21 – par email : alexandra@nouvelles-esthetiques.com

Pour la sécurité de notre clientèle, notre centre de formation respecte les mesures sanitaires en vigueur (cf. gouvernement).




*Mise à jour le 14 octobre 2026*